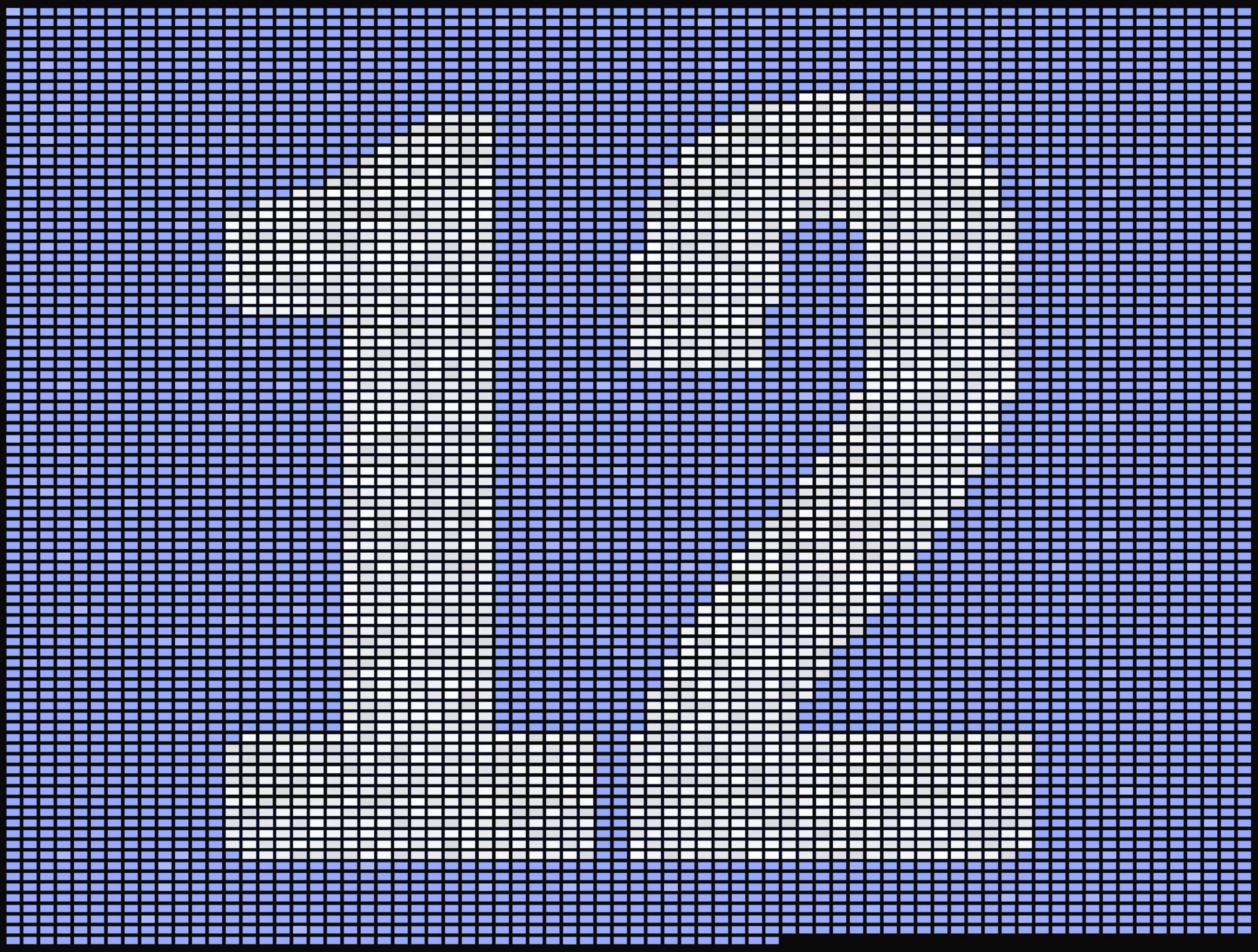


12 engagements pour le cinéma français

Manifeste pour les candidats à la présidentielle 2027

Pour un cinéma souverain, libre et qui rassemble les citoyennes et citoyens

Dans la perspective d’échéances électorales majeures, la culture, et particulièrement le cinéma français, se trouve au cœur d’une véritable bataille idéologique.

Les attaques dont ce dernier fait l’objet sont de trois ordres : elles visent sa légitimité populaire, son modèle de financement et son utilité collective. Elles imposent d’affirmer une nécessité désormais incontestable :

Le cinéma français doit être reconnu comme un actif stratégique pour la France et pour ses citoyennes et citoyens.

1

parce qu’il produit de la valeur, de l’emploi, de l’activité et qu’il s’exporte partout dans le monde.

2

parce qu’il participe de notre souveraineté face aux plateformes mondiales et à l’uniformisation des imaginaires en proposant au public un grand nombre d’œuvres à la fois singulières et diverses.

3

parce qu’il structure un lien social vital dans les territoires, qu’il contribue à l’émancipation collective et à la formation du regard des jeunes générations.

6 484

écrans de cinéma

1 700

communes et plus, de la métropole aux outre-mer

Ce manifeste porte une conviction : à l’heure où la liberté d’expression et la liberté de création sont attaquées de toutes parts, la bataille se joue aussi dans les salles de cinéma, devant les 6 484 écrans qui participent directement à la vie de plus de 1 700 communes, des territoires métropolitains aux outre-mer.

Protégeons le cinéma français, soyons fiers de nos récits, de celles et ceux qui les écrivent, les tournent, les produisent, les distribuent et les diffusent, défendons la souveraineté culturelle française et européenne, affirmons l’audiovisuel public indépendant comme bien commun accessible à tous les citoyens. Permettons l’existence et la diffusion de points de vue pluriels d’autrices et d’auteurs, qui nourrissent notre débat démocratique essentiel à la vitalité de la République.

Et, en faisant notre part, nous participons à faire de la diversité de nos histoires un imaginaire commun, où chacune et chacun peut se reconnaître, découvrir l’autre et trouver sa place dans la société.

Devant chaque écran, il y a des citoyennes et des citoyens qui doivent pouvoir accéder à des films de tous horizons sans que leurs choix soient imposés par les seules logiques du marché. C’est toute la force de notre modèle culturel : garantir à toutes et tous la liberté de s’émouvoir ensemble.

AUX CANDIDATES ET AUX CANDIDATS

,

briguer la présidence de la République vous oblige envers le modèle culturel français, l’une des plus grandes fiertés de votre pays. C’est aux citoyennes et citoyens que vous devez cette ambition culturelle. Cela exige de garantir la vitalité de l’industrie audiovisuelle et cinématographique française, en s’engageant pour ces **12 priorités**.

Les 12 engagements pour le cinéma

I

Placer le cinéma et la culture au rang de priorité stratégique

01 Inscrire la souveraineté culturelle française et européenne dans la Constitution et garantir un service public audiovisuel indépendant

02 Consacrer le cinéma français comme actif culturel stratégique

03 Reconnaître le rôle structurant du CNC pour la souveraineté française et européenne

II

Préserver et renforcer les outils du modèle français

04 Garantir la liberté de création et la vitalité de la production indépendante

05 Renforcer la chronologie des médias

06 Pérenniser le système de l’intermittence

III

Rééquilibrer les rapports de force dans un monde en mutation

07 Réaffirmer la protection du modèle culturel européen

08 Encadrer l’intelligence artificielle au service de la création

09 Lutter contre la concentration des médias et des industries culturelles

IV

Faire vivre le cinéma de manière vertueuse sur les territoires et dans la société

10 Faire de l’éducation à l’image une priorité nationale

11 Renforcer le maillage territorial et reconnaître les salles de cinéma comme des services culturels de proximité

12 Faire du cinéma un moteur de progrès social

Placer le cinéma et la culture au rang de priorité stratégique

Le cinéma touche à notre souveraineté, à notre démocratie, à notre capacité comme citoyennes et citoyens à nous raconter collectivement et à nous ouvrir aux autres. Il doit être regardé comme l’un des piliers fondateurs de notre cohésion républicaine

01

Inscrire la souveraineté culturelle française et européenne dans la Constitution et garantir un service public audiovisuel indépendant

02

Consacrer le cinéma comme actif culturel stratégique

03

Reconnaître le rôle structurant du CNC pour la souveraineté française et européenne

ENGAGEMENT

01

Inscrire la souveraineté culturelle française et européenne dans la Constitution et garantir un service public audiovisuel indépendant

Le cinéma illustre la réussite de l’exception culturelle

Au nom du droit des peuples à raconter leur propre histoire et à construire leurs propres regards sur le monde, nous défendons **l’inscription dans la Constitution de la souveraineté culturelle française et européenne**. À la croisée des enjeux économiques, démocratiques, artistiques et culturels, le cinéma ne peut être réduit à une simple industrie, il est aussi un art, et illustre en tant que tel la réussite de l’exception culturelle.

Cette inscription en garantirait durablement la protection et l’affirmerait parmi les intérêts fondamentaux de la Nation, au service des citoyennes et citoyens. Elle doit en premier lieu se traduire par la **garantie d’un service public audiovisuel indépendant** reconnu comme un bien commun. Cela implique de lui **assurer un financement pérenne, indépendant et à la hauteur de ses missions**.

Il pourra ainsi assurer à toutes et tous l’accès à une information pluraliste et indépendante, à des œuvres de tous horizons et à des programmes qui reflètent la pluralité de notre société sur l’ensemble de son territoire. Car chaque spectatrice et spectateur doit pouvoir un jour se reconnaître à l’écran, y trouver une part de son histoire et voir que sa place dans notre société mérite aussi d’être racontée.

02

Consacrer le cinéma français comme actif culturel stratégique

« Protéger notre cinéma, c’est préserver le droit des citoyennes et citoyens de voir autre chose.

Un premier acte fort en faveur de notre souveraineté culturelle peut être posé dès à présent par décret : reconnaître le cinéma comme un actif culturel stratégique. Pour une portée concrète, il faut inscrire le cinéma parmi les secteurs soumis au contrôle des investissements étrangers, afin que les entreprises, les catalogues d'œuvres et les salles qui le font vivre ne puissent pas être cédés à des opérateurs étrangers sans autorisation préalable de l’Etat.

Vendre nos imaginaires à des groupes extra-européens, c’est risquer de leur donner le pouvoir de censurer des œuvres, d’effacer des pans de notre histoire ou d’imposer leurs choix dans nos salles. Protéger notre cinéma, c’est préserver le droit des citoyennes et citoyens de voir autre chose que ce que les puissances économiques internationales décident de leur montrer.

03 Reconnaître le rôle structurant du CNC pour la souveraineté française et européenne

« Ce sont ceux qui diffusent et regardent les films qui financent la création, pas le contribuable.

Le Centre national du cinéma et de l'image animée constitue le socle d’un modèle de financement vertueux, fondé sur la contribution de l’ensemble des acteurs du marché et non financé par les impôts. Ce sont ceux qui diffusent et regardent les films qui financent la création, pas le contribuable.

Les candidats doivent s’engager à en **garantir les moyens et les principes** : sanctuariser ses ressources - ce qui exclut tout prélèvement sur le fonds de roulement comme tout plafonnement de ses recettes - préserver son autonomie et sécuriser ses mécanismes de redistribution. Ils doivent aussi garantir le maintien des crédits d’impôt.

Nous ne demandons pas davantage de dépense publique, seulement de la stabilité et de la visibilité. Il faut enfin **adapter le règlement général des aides du CNC afin d’y intégrer des critères d’indépendance plus exigeants vis-à-vis des sociétés extra-européennes**, en tenant compte des liens capitalistiques et de contrôle, pour que ces financements bénéficient exclusivement à la production française et européenne.

C’est grâce à ce modèle vertueux que les spectatrices et spectateurs peuvent découvrir chaque année près de 300 nouveaux films français, d’une grande variété de genres et de regards.

Préserver et renforcer les outils du modèle français

Le modèle français repose sur des outils qui ont fait leurs preuves et inspiré de nombreux pays. Ils rendent possible la création des films et leur rencontre avec le public.

04

Garantir la liberté de création et la vitalité de la production indépendante

05

Renforcer la chronologie des médias

06

Pérenniser le système de l’intermittence

04 Garantir la liberté de création et la vitalité de la production indépendante

« Sans elle, de nombreux films ne verraient jamais le jour.

Dix ans après la loi LCAP de 2016 sur la liberté de création, les candidates et candidats doivent s’engager à aller plus loin, à renforcer les dispositifs garantissant une création et une programmation libres de toute ingérence idéologique.

Il faut aussi **soutenir la production déléguée et indépendante d’œuvres de cinéma**, c’est-à-dire accompagner les autrices et auteurs, les cinéastes, les productrices et producteurs qui prennent les risques nécessaires à l’émergence d’un cinéma libre et exigeant. Cette indépendance vis-à-vis des diffuseurs est une condition de la diversité des œuvres, de leur singularité, et, au fond, de la vitalité démocratique.

Les candidates et candidats doivent défendre une définition exigeante de l’indépendance vis-à-vis des diffuseurs dans les cadres européens, notamment dans le futur programme AgoraEU, budget européen de la culture, des médias et de l'engagement civique. Face à l’uniformisation, la production indépendante permet au public de découvrir des œuvres nouvelles et audacieuses, qui n’obéissent pas à la seule logique commerciale.

Leur prise de risque est essentielle mais périlleuse : sans elle, de nombreux films ne verraient jamais le jour et le public serait privé d'œuvres capables de changer leur regard sur le monde.

05

Renforcer la chronologie des médias

« Accéder aux films, même sans abonnement payant.

Nous appelons à la **reconnaître comme un véritable outil de souveraineté culturelle et à en protéger les principes, en renforçant et en harmonisant les dispositifs qui la rendent possible**, au premier rang desquels les décrets TNT, CabSat et SMAD (services de médias audiovisuels à la demande), qui fixent les obligations d'investissement des chaînes et des plateformes dans la création. Elle profite d'abord au public en permettant aux films d'être découverts au cinéma, puis sur les chaînes de télévision payantes et les plateformes par abonnement, jusqu'à leur diffusion sur les chaînes gratuites.

En régulant les étapes de la vie d'un film, la chronologie garantit à chaque citoyenne et citoyen la possibilité d'y accéder, même sans abonnement payant. Or, dans un contexte de négociations de plus en plus déséquilibrées avec les plateformes, il est indispensable de rétablir un rapport de force équitable.

Cela suppose de lever les obstacles liés au secret des affaires, afin de **garantir une transparence minimale sur les données économiques nécessaire à la négociation pour les organisations de cinéma**. Rouage essentiel de notre modèle culturel, la chronologie des médias défend la liberté de chaque spectatrice et spectateur de choisir où et comment découvrir une grande variété d'œuvres.

06

Pérenniser le système de l’intermittence

« Ce sont ces professionnels qui font la qualité de notre production culturelle.

Le régime de l’intermittence est au cœur du modèle français et répond à une réalité simple : celle de métiers discontinus, faits de projets successifs. Nous appelons à le **défendre fermement face aux remises en cause répétées**, alors qu’il permet à des milliers d’artistes, de techniciennes et techniciens de s’engager pleinement dans leur travail, en assumant l’incertitude propre à ces métiers.

Il est indispensable à la vitalité de notre offre culturelle, des tournages aux festivals, en passant par les spectacles et tous les évènements qui font vivre nos territoires. Créé pour répondre aux besoins des employeurs, ce régime permet de concilier la flexibilité nécessaire à une activité organisée par projets avec le maintien des qualifications qui font l’excellence du savoir-faire français. Ce sont ces professionnels qui font la qualité de notre production culturelle et permettent au public d’en découvrir toute sa richesse.

Rééquilibrer les rapports de force dans un monde en mutation

Les plateformes mondiales, l’intelligence artificielle et la concentration des groupes bousculent les équilibres qui protègent la création. Il revient aux pouvoirs publics de protéger ses actifs souverains dans ce bouleversement numérique mondialisé.

07

Réaffirmer la protection du modèle culturel européen

08

Encadrer l’intelligence artificielle au service de la création

09

Lutter contre la concentration des médias et des industries culturelles

07

Réaffirmer la protection du modèle culturel européen

« La culture est une des forces principales de l’Europe.

Nous appelons à continuer de **défendre une Europe de la culture**. Le glissement des politiques culturelles vers une approche technologique et industrielle, notamment au sein des institutions européennes, appelle à la plus grande vigilance : le cinéma ne peut être traité comme un simple secteur économique.

Ceux qui attaquent notre modèle ont bien compris toutes les vertus du soft power que représente les arts et la culture. C’est pourquoi nous demandons aux candidats de **réaffirmer fièrement la dimension artistique et culturelle du secteur dans l’ensemble des négociations européennes**. La culture est une des forces principales de l’Europe et nécessite un engagement constant.

Elle naît des peuples et doit leur revenir. La défendre à l’échelle européenne, c’est garantir à toutes et tous l’accès à des œuvres qui parlent de leur histoire commune, de leur quotidien, loin de tout catalogue standardisé. Il s’agit d’un devoir envers les citoyennes et citoyens d’Europe que de garantir leur capacité à se représenter par la culture.

ENGAGEMENT

08

Encadrer l’intelligence artificielle au service de la création

« Le cinéma est un art profondément humain.

Nous demandons en urgence que les ayants droit soient rémunérés pour l’utilisation de leurs œuvres, passée, présente et future, et appelons les candidats à s'engager à légiférer pour y parvenir. Il en va d’une invention française de 1793 : le droit d'auteur, qui a pleinement démontré son efficacité économique, sociale, et culturelle.

La captation sans contrepartie de la création humaine fragilise notre modèle et donc notre démocratie. En donnant gratuitement la matière première la plus convoitée d’Europe, à savoir sa culture, **des pans entiers de la création disparaîtront par ce pillage, et le public se retrouvera face à des écrans saturés de contenus interchangeables**.

Nous demandons également que les « œuvres » générées par l’intelligence artificielle soient labellisées. Les spectatrices et spectateurs ont le droit à un rapport authentique, et à la transparence qui fonde la confiance entre le public et les artistes. Le cinéma est un art profondément humain.

Le laisser devenir un produit essoré par algorithmes des géants de la tech, c’est priver le public de ce qu’il vient chercher en salle : l’émotion du cinéma qui prend son essence dans l’altérité de l’âme humaine.

09

Lutter contre la concentration des médias et des industries culturelles

« Une pluralité de regards, de sensibilités et d’opinions.

Nous appelons les candidats à s’engager clairement à **réguler ce phénomène**, afin d’éviter que le secteur ne soit capté par un nombre limité d’acteurs puissants. À défaut, c’est la diversité de la création, la liberté d’expression et, à terme, le fonctionnement démocratique lui-même qui sont menacés, avec des risques accrus de standardisation et de censure.

Cette vigilance doit s’exercer face à l’ensemble des acteurs dominants sans exception. Les citoyennes et les citoyens doivent pouvoir trouver à l’écran une pluralité de regards, de sensibilités et d’opinions qui font la richesse de notre société, sans que les logiques de concentration viennent en réduire la diversité.

IV

Faire vivre le cinéma de manière vertueuse sur les territoires et dans la société

Le cinéma se vit d’abord près de chez soi, de l’école à la salle de quartier, comme lieu de vie et vecteur de lien social, en passant par le festival ou le tournage. Cette présence dans tous les territoires fait vivre la culture au quotidien : elle crée des emplois, anime nos villes, fait rayonner nos régions, favorise les rencontres et ouvre de nouveaux horizons.

10

Faire de l’éducation à l’image une priorité nationale

11

Renforcer le maillage territorial et reconnaître les salles de cinéma comme des services culturels de proximité

12

Faire du cinéma un moteur de progrès social

10

Faire de l’éducation à l’image une priorité nationale

« Former le regard et développer l’esprit critique.

Nous appelons à **renforcer et généraliser les dispositifs existants, en particulier « Ma classe au cinéma »**, afin de garantir à tous les jeunes un accès au cinéma en salle, à des ateliers de pratique et à des temps d’échange autour des œuvres. Ces dispositifs, qui touchent déjà des millions d’élèves sur l’ensemble du territoire, doivent être amplifiés, notamment en direction des publics les plus éloignés de la culture.

Former le regard et développer l’esprit critique, c’est permettre à chacune et chacun de mieux comprendre les images et de participer pleinement à la vie démocratique. C’est former les citoyennes et citoyens de demain. C’est aussi un outil d’émancipation individuelle, qui donne à chaque jeune citoyenne et citoyen la possibilité de découvrir le cinéma avec sa classe, quel que soit son milieu social ou son lieu de vie, de partager une expérience collective et de confronter son regard à celui des autres.

ENGAGEMENT

11

Renforcer le maillage territorial et reconnaître les salles de cinéma comme des services culturels de proximité

« La fierté de voir leur patrimoine local à l'écran.

Nous appelons à renforcer le partenariat entre l'Etat, le CNC et les collectivités territoriales, en réaffirmant des principes clairs : **une gouvernance pleinement associée aux professionnels, une transparence accrue et un soutien à l'ensemble des dispositifs territoriaux, de l'aide à l'écriture et au développement à la production, à la diffusion et aux festivals**.

Ces dispositifs favorisent l'emploi local et donnent aux artistes les moyens de créer et de travailler dans leur région. Ils contribuent ainsi à la vitalité et au rayonnement économique et culturel des territoires, tout en offrant aux habitantes et aux habitants la fierté de voir leur patrimoine local à l'écran et l'occasion de découvrir, grâce à la diversité des salles et des festivals, des œuvres venues d'ailleurs.

Pour soutenir ce maillage, nous appelons à **reconnaître pleinement leur rôle de services culturels de proximité**, en soutenant leur présence sur l'ensemble du territoire, notamment les plus éloignés de l'offre culturelle. Lieux d'expérience collective, de circulation des œuvres et de rencontre avec les publics, elles participent directement au lien social, à l'attractivité des territoires et à la cohésion nationale. Préserver ce réseau unique au monde, c'est garantir un accès concret et partagé au cinéma pour l'ensemble des citoyennes et citoyens.

12

Faire du cinéma un moteur de progrès social

« Pour une meilleure représentation de la diversité de notre pays

Nous appelons les candidats à **s’engager dans la lutte contre les violences et le harcèlement moral, sexiste et sexuel (VHMSS)**. Sous le feu des projecteurs, la profession cinématographique se place à l’avant-garde d’un combat qui concerne l’ensemble de notre société.

Cette ambition doit s’accompagner d’une politique forte en faveur de la parité, notamment dans l’accès aux financements et aux postes de responsabilité. Donner davantage de place aux femmes, c’est contribuer à prévenir des violences et à faire émerger des récits longtemps invisibilisés.

Il est également nécessaire de s’engager pour une meilleure représentation de la diversité de notre pays dans l’ensemble des métiers du cinéma. Car pour que le cinéma soit le miroir de notre société, il doit faire entendre toutes les voix qui en font sa richesse.

NOTRE MODÈLE CULTUREL

Garantir à toutes et tous la liberté de s’émouvoir ensemble.

LES SIGNATAIRES

Société civile des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs

Syndicat de la Production Indépendante

Société des réalisatrices et réalisateurs de films

Union des Producteurs de Cinéma